

Commune d'AILLY-SUR-NOYE
Conseil Municipal du 30 avril 2025
Extrait du registre des délibérations

n°2025-04-30-42

<p>Date de la convocation</p> <p align="center">17/04/2025</p> <hr/> <p>Convoqués : 23</p> <p>Présents : 14</p> <p>Représentés : 3</p> <p>Absents : 6</p> <hr/> <p>OBJET :</p> <p>Finances</p> <p align="center">-</p> <p>Aménagement d'un terrain synthétique</p> <p align="center">-</p> <p>Approbation du plan de financement et demande de subventions</p>	<p>L'an deux mil vingt-cinq, le trente avril à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.</p> <p>Étaient présents : Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Christine BOURDELLE-PATRICE, Nicolas BLIN, Jean-Noël LECOINTE Sonia DOUAY, Catherine CATHELY-WANTIEZ, Maryse-Corinne ROSE, Pascale GIRARD, Annie COCHET, Frédéric PINOIT, Richard BENOIT, Gérard LEROY, Patrick BERMOND et Anne-Marie LATEUR</p> <p>Étaient représentés : Céline TAMPIGNY par Frédéric PINOIT, Vincent DAINE par Patrick BERMOND et Edith DELBEY par Annie COCHET</p> <p>Était absente excusée : Marie-Hélène MARCEL</p> <p>Étaient absents non excusés : Karine PAGEAU, Sébastien VILLAIN, Tristan ROUSSEL DASSONVILLE, Paulo MARCELO et Marylène FRANZ</p> <p>Monsieur Jean-Noël LECOINTE est désigné secrétaire de séance.</p> <p>Monsieur le Maire rappelle que la commune a pour projet l'aménagement d'un terrain de football synthétique.</p> <p>A ce titre, elle a déposé une demande de subvention au titre de la DETR 2025 pour le projet d'aménagement du terrain synthétique.</p> <p>Conformément à la délibération n°2020-07-10-01 portant délégations permanentes données au Maire par le Conseil municipal, une décision du Maire a été rédigée pour présenter cette demande de subvention.</p> <p>Afin de compléter le dossier de demande de subvention, la Sous-Préfecture a demandé à la commune de transmettre une délibération par laquelle l'organe délibération approuve le projet d'investissement, arrête les modalités de financement et sollicite l'aide financière de l'Etat au titre de la DETR 2025</p> <p>Monsieur le Maire propose d'approuver le plan de financement suivant :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2">Dépenses HT</th> <th colspan="2">Recettes</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Maîtrise d'œuvre</td> <td align="right">36 013,19 €</td> <td>DETR</td> <td align="right">360 000,00 €</td> </tr> <tr> <td>Acquisition foncière</td> <td align="right">49 400,00 €</td> <td>Conseil régional</td> <td align="right">150 000,00 €</td> </tr> <tr> <td>Etudes complémentaires</td> <td align="right">42 420,00 €</td> <td>Conseil Départemental</td> <td align="right">300 000,00 €</td> </tr> <tr> <td>Travaux</td> <td align="right">1 074 000,00 €</td> <td>FFF</td> <td align="right">50 000,00 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Emprunt</td> <td align="right">341 833,19 €</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td align="right">1 201 833,19 €</td> <td>Total</td> <td align="right">1 201 833,19 €</td> </tr> </tbody> </table> <p>Monsieur BLIN ne prend pas part au vote.</p>	Dépenses HT		Recettes		Maîtrise d'œuvre	36 013,19 €	DETR	360 000,00 €	Acquisition foncière	49 400,00 €	Conseil régional	150 000,00 €	Etudes complémentaires	42 420,00 €	Conseil Départemental	300 000,00 €	Travaux	1 074 000,00 €	FFF	50 000,00 €			Emprunt	341 833,19 €	Total	1 201 833,19 €	Total	1 201 833,19 €
Dépenses HT		Recettes																											
Maîtrise d'œuvre	36 013,19 €	DETR	360 000,00 €																										
Acquisition foncière	49 400,00 €	Conseil régional	150 000,00 €																										
Etudes complémentaires	42 420,00 €	Conseil Départemental	300 000,00 €																										
Travaux	1 074 000,00 €	FFF	50 000,00 €																										
		Emprunt	341 833,19 €																										
Total	1 201 833,19 €	Total	1 201 833,19 €																										

Suite et fin de la délibération n°2025-04-30-42

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

13 votes pour : Pierre DURAND, Christine BOURDELLE-PATRICE, Jean-Noël LECOINTE Sonia DOUAY, Maryse-Corinne ROSE, Pascale GIRARD, Annie COCHET, Richard BENOIT, Gérard LEROY, Patrick BERMOND, Anne-Marie LATEUR, Vincent DAINE, Edith DELBEY

3 abstentions : Frédéric PINOIT, Céline TAMPIGNY et Catherine CATHELY-WANTIEZ

Décide :

- D'approuver le projet d'aménagement d'un terrain synthétique de football,
- D'approuver le plan de financement tel que présenté ci-dessous :

Dépenses HT		Recettes	
Maîtrise d'œuvre	36 013,19 €	DETR	360 000,00 €
Acquisition foncière	49 400,00 €	Conseil régional	150 000,00 €
Etudes complémentaires	42 420,00 €	Conseil Départemental	300 000,00 €
Travaux	1 074 000,00 €	FFF	50 000,00 €
		Emprunt	341 833,19 €
Total	1 201 833,19 €	Total	1 201 833,19 €

- D'autoriser Monsieur le Maire a sollicité l'aide financière de l'ensemble des partenaires financiers : le conseil Régional, le conseil Départemental, la fédération Française de football, l'agence National du sport et l'Etat au titre de la DETR 2025.
-
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie conforme

Le secrétaire de séance
Jean-Noël LECOINTE



Le Maire
Pierre DURAND

